

l' venir

les pêches côtières françaises sous la restauration d'après les statistiques de 1814 à 1835

1^{re} partie

Denis BINET (1) et Benoît COUTANCIER (2)

(1) Antenne ORSTOM, Centre IFREMER, BP 1049, 44037 NANTES Cedex
(2) RCP 719 "Anthropologie Maritime" CNRS, Conservateur aux Musées de Marseille

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 31172, ex 1

Cote : B

D

ès la fin de l'Empire, on peut, à travers les archives, observer un regain d'activité dans la Marine pour les questions non militaires. Quelques règlements virent le jour dans l'attente d'une refonte globale de la législation des pêches.

Un rapport de septembre 1816 nous éclaire sur l'état d'esprit de l'administration au début de la Restauration. Un constat très sombre de la situation permettait au passage de fustiger le régime précédent en le rendant responsable de toutes les contraintes ayant pesé sur la pêche durant les diverses hostilités : "Les pêches étaient sans cesse dénoncées comme favorisant les entreprises de l'ennemi par les agents de la police... des douanes et par les commandants militaires. L'action du gouvernement sur les pêcheurs ne se faisait sentir que par la sévérité de dispositions qui ne tendaient chaque jour qu'à gêner davantage leur industrie". Cette présentation d'une pêche aux capacités de production dégradées, par delà sa forme polémique, correspondait probablement à une réalité qu'aucun élément statistique toutefois ne nous permet de mesurer. On peut raisonnablement supposer que de ce point de vue la situation doit être pondérée par de grandes disparités régionales, la Mer du Nord ou la Manche ayant eu certainement le plus à subir les effets négatifs des conflits.

Mais plus que la faible production, ce qui préoccupait les nouveaux administrateurs

était l'apparente "anarchie" dans laquelle la pêche se pratiquait. Réformes administratives, réglementaires, judiciaires furent durant cette période souvent à l'ordre du jour sans pour autant se concrétiser ; mais présentement notre sujet est autre.

Pendant ces quelques décennies de vaine agitation réglementaire, l'administration sut mettre en place et faire fonctionner un système annuel de rapports sensé lui fournir des informations normalisées. On peut considérer ceci comme une véritable innovation ; en tout cas la première expérience statistique d'ampleur dans le domaine de la production halieutique.

L'initiative fut lancée par la dépêche ministérielle du 9 juillet 1814 (1) adressée aux responsables de l'inscription maritime. Le "retour à la paix" étant considéré comme durable, le ministère de la Marine, au-delà de ses préoccupations traditionnelles concernant les classes, tenait à affirmer son droit de regard sur le commerce maritime. "Il est nécessaire que les administrateurs aient des communications fréquentes avec les chambres de commerce et les directeurs des douanes. Elles serviront à prévenir le gouvernement contre des propositions suggérées par l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt général et auront pour objet de permettre un rapport annuel".

Pour répondre à cette préoccupation directrice, le ministre demandait des informations qualitatives et quantitatives d'ordre divers : construction navale, composition de l'inscription maritime, état des ports, volume des diverses flottes en matériel et en hommes, etc. La pêche était également considérée, cette

fois-ci, comme activité économique et non plus seulement comme vivier à marins.

Amorcée donc en 1814, c'est après la seconde Restauration que l'expérience prit son rythme de croisière. Le témoignage de cette entreprise a aujourd'hui la forme de vingt-deux registres conservés dans la série CC 5 aux A.N. (2).

Sans grande variation de présentation d'une année à l'autre, cette collection regroupe les rapports d'arrondissements cumulés en données nationales. La précision théorique de l'information est à l'échelle du quartier. Les treize titres qui structurent ces rapports devaient rendre compte exhaustivement des activités maritimes civiles.

L'homogénéité de présentation peut permettre une transcription des données en tableaux et courbes sans avoir à opérer de délicates reconstitutions de séries.

L'ensemble de ce document est d'une consultation malaisée et sur un thème précis comme la pêche, un important travail d'ordonnancement s'avère nécessaire pour en retirer l'information. Les données contenues dans ces rapports, retravaillées, confrontées à d'autres éléments du contexte, permettent de brosser une vaste fresque des ports de pêche un siècle après l'enquête de Masson du Parc (1723-1736).

On s'est limité à l'étude des pêches côtières et sont donc exclues les "grandes pêches" (morue, baleine). Elles sont un monde à part quoiqu'il y ait sans doute des reports d'investissement de l'une vers l'autre activité.

Ce sont donc les titres III et X qui vont nous retenir ici : ils concernent respectivement les pêches côtières, fluvio-maritimes et l'état de l'Inscription maritime. Du Nord au Sud, les cinq arrondissements de l'époque vont successivement être considérés : Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon ; Dunkerque, elle, ayant constitué un arrondissement jusqu'en 1815.

C'est à ce tour des côtes, en cette première partie du XIX^e siècle, que cette série d'articles vous invite. Sans en avoir la forme elle peut du point de vue de la restitution des données être considérée comme une publication de source.

Ces articles se concluront par des commentaires généraux et critiques ainsi que par une synthèse nationale.

LA MANCHE ORIENTALE

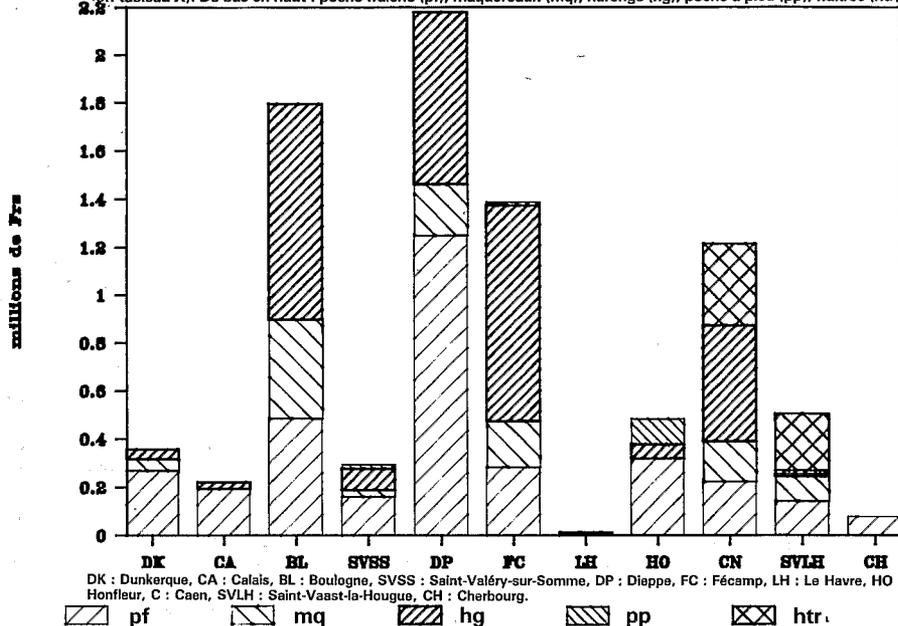
La côte de la Manche correspond alors de la frontière belge à Cherbourg au premier arrondissement maritime (Cherbourg).

On y distingue, parmi les pêches côtières, celles du "poisson frais", du maquereau et du hareng. Les pêches en rivière sont aussi mentionnées. Le poisson frais est pris avec des lignes ou des filets traînants, hareng et maquereau avec des filets dérivants et maillants. Ces derniers sont l'objet de pêches saisonnières et donnent lieu à des armements spécifiques ; un début de salaison est effectué à bord si les lieux de débarquement sont trop éloignés de ceux de capture. Ces pêches sont cependant dites "côtières" par opposition aux pêches lointaines, à la baleine, ou à celles d'Amérique ou d'Islande...

Les Français pêchent le hareng des côtes d'Ecosse jusqu'à la baie de Seine. Les pêcheries se déplacent chaque année du nord au sud avec l'apparition des harengs venus frayer dans les eaux côtières. On distingue trois "époques" correspondant respectivement à la pêche d'été (jusqu'au 30 septembre), d'automne (du 1^{er} octobre au 31 décembre) et d'hiver. Entre 1815 et 1835, l'essentiel des prises a lieu sur les côtes anglaises (de Yarmouth à North Foreland) et sur celles de Picardie et de Haute-Normandie. "En automne, avant le frai, le hareng se tient au large et la pêche se fait sur des bateaux montés par 25 à 30 hommes. Quand le hareng est "guai" (vide), il vient très près de la côte, la pêche se fait à partir de barques montées par 4 ou 5 hommes. Il arrive que le hareng bondisse sur les galets et remplisse parcs et pêcheries à chaque marée" (3). Le poisson pêché en Mer du Nord est salé avant

Produit des différentes pêches

Fig. 1 : produit moyen des diverses pêches côtières dans les quartiers du 1^{er} arrondissement, en millions de francs (cf. tableau X). De bas en haut : pêche fraîche (pf), maquereaux (mq), harengs (hg), pêche à pied (pp), huîtres (htr).



le transport, tandis que le hareng pêché sur les côtes françaises est débarqué frais ou à peine salé.

Dans certains cas, harengs et maquereaux frais peuvent être comptabilisés avec le poisson frais. La distinction entre les valeurs produites par les différentes pêches n'est donc pas toujours évidente, en particulier avant 1821. A partir de cette date, les campagnes harengières font l'objet de tableaux distinguant ce qui est capturé lors de chacune des trois "époques". En revanche, on apprend en 1832 que certains quartiers avaient ajouté, à la valeur des harengs capturés par leurs pêcheurs, les prises débarquées chez eux par d'autres bateaux. Cette erreur est corrigée à partir de 1831 ; on peut espérer qu'elle ne fausse pas gravement les premiers états des grands ports harengiers : en 1821 les bateaux étrangers au quartier de Dieppe ne participent à sa production que pour 9% (3) ; dix ans plus tard, les prises de hareng provenant de bâtiments étrangers au quartier de débarquement atteignent 20% du total. Dans tous les cas, il faut avoir à l'esprit que les quantités indiquées sont celles débarquées par les bateaux français, mais non nécessairement capturées par eux. Une partie peut avoir été achetée à l'étranger.

D'autres activités sont aussi signalées : dragage et collecte des huîtres et des moules ainsi que toutes les pêches à pied qui s'exercent à basse mer.

Aux premiers jours de la Restauration, les Mémoires font état d'une activité réduite dans l'arrondissement de Dunkerque. Les hommes manquent, de nombreux ins-

crits sont morts ou invalides. Les états de l'Inscription maritime mentionnent 21 à 25 000 hommes en 1814-1815, avant correction des effectifs et seulement 14 000 hommes en 1816. Les bateaux qui n'ont pas été perdus pendant la guerre sont en piteux état, faute d'entretien. En 1814, le poisson ne manque pas, mais au cours des années suivantes, le hareng disparaît quasiment et le marasme s'installe. Lorsque de nouvelles constructions augmentent le nombre d'armements, d'autres problèmes apparaissent, liés à des achats frauduleux de hareng à l'étranger et à la raréfaction de certaines espèces. On verra le déclin de Dieppe, la réussite de Fécamp et surtout celle de Boulogne, la reconversion de Honfleur. Globalement, il y a une tendance à l'amélioration après la crise des premières années.

LES QUARTIERS

A partir des commentaires des officiers de l'Inscription maritime, on tente de présenter ci-dessous les caractères propres à chaque quartier avant de tenter un bilan de l'arrondissement.

Les résultats sont rassemblés dans des tableaux (I à XI), sur lesquels il subsiste nombre d'incertitudes (*).

* Les états de l'Inscription maritime des premières années sont vraisemblablement excessifs, faute de connaître le nombre d'inaptes ou de disparus. Beaucoup de données sur la production manquent, particulièrement les premières années. Aussi, les moyennes n'ont été calculées que sur la période 1816-1835.

Les coquilles des copistes les plus manifestes ont été corrigées. Les produits des pêches omis ont été déduits par soustraction lorsque c'était possible. Il subsiste néanmoins un certain nombre d'anomalies dans les moyennes présentées, dues aux valeurs manquantes. Il convient donc de considérer tous ces chiffres avec circonspection.

Dunkerque

Ce quartier comprend un grand nombre d'inscrits dont une faible proportion seulement (18%) pratique les métiers côtiers. La plupart des marins naviguent au commerce ou à la grande pêche et font défaut à la pêche côtière; 60 à 100 morutiers sont armés par 700 à 1 200 hommes au début des années 30.

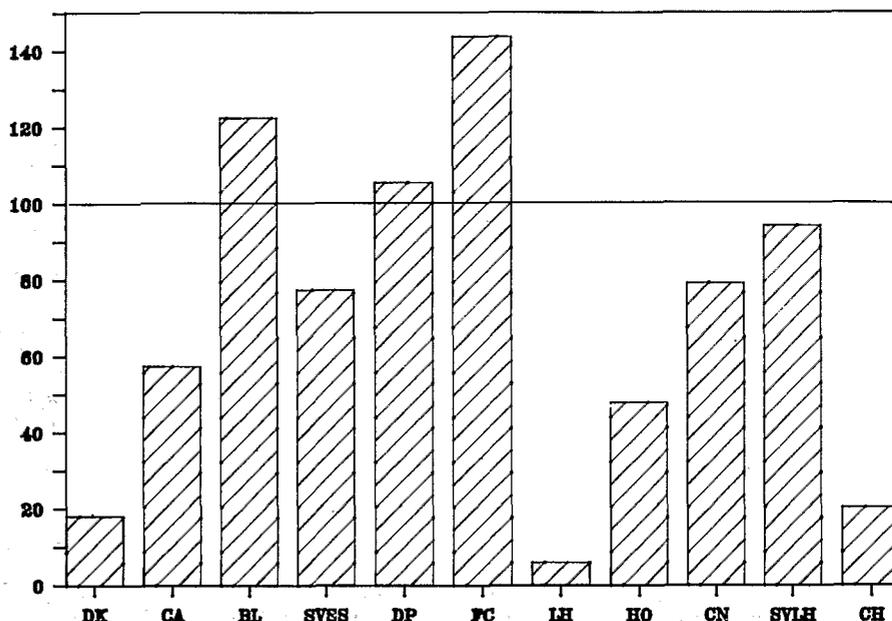
La côte dunkerquoise est jugée peu poissonneuse jusqu'en 1828. Cependant on signale en 1816 des pêches au filet dormant "royes", (roies) ou folles, dont la maille fait 4 à 5 pouces en tous sens, pour capturer des raies (de février à décembre), ainsi que cabillaud, barbue, turbot et esturgeon. Limande, plie, sole et merlan sont pêchés aux cordes, dont les hameçons sont amorcés avec des foies de porc ou des vers marins, en janvier et février.

La même année, la pêche du maquereau occupe 7 à 8 bâtiments, de mai à juillet. Les filets utilisés sont des manets de 1,5 pouce de maille.

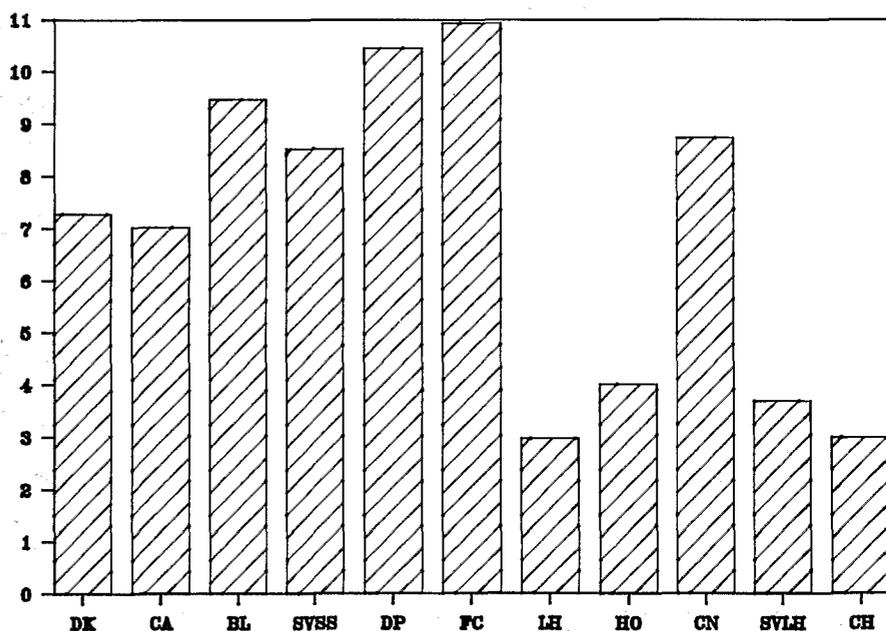
Autrefois la pêche du hareng était une activité essentielle du port de Dunkerque. La pêche à la morue, à Terre-Neuve ou en Islande, est désormais plus appréciée car l'investissement en lignes est moins onéreux que l'achat des filets maillants nécessaires à la pêche au hareng. Dans les années 20, on ne réalise plus d'armements spécifiquement destinés à l'exploitation du hareng, mais trois ou quatre navires, au retour de la pêche à la morue, se rendent en automne à l'embouchure de la Tamise. En 1821, ils ramènent 12 t de hareng; en 1823, ils en débarquent, après salaison en mer, 468 barils et seulement 200 l'année suivante, à cause du mauvais temps (3). En 1827, au retour de Terre-Neuve, 3 ou 4 navires se rendent encore sur la côte sud de l'Angleterre, pour y rechercher le hareng. En 1833 et 1834, Dunkerque n'arme aucun bâtiment pour les seconde et troisième époques, mais renoue avec la pêche lointaine, puisque 12 puis 21 navires d'une trentaine de tonneaux font la campagne d'été. En 1837, ce sont 33 harenguiers qui participent aux campagnes d'été et d'automne, en 1839 ils seront 43. De 1820 à 1835, la production de hareng progresse considérablement (tableau VII).

Le port de Dunkerque est à tel point tourné vers la haute mer que son appro-

Pêcheurs/inscrits (%)



Nombre d'hommes par bateau



visionnement en hareng frais en 1823 et 1825 provient entièrement de la pêche de Calais et de Boulogne qui ne salent pas en mer.

Le syndicat de Gravelines exerce des métiers plus côtiers et réalise environ la moitié du produit de la petite pêche du quartier. En 1828, 29 et 30 ce port est le seul à débarquer du maquereau. La

pêche du "hareng frais" y connaît un renouveau à la fin de cette période. En 1833 le hareng se montre en grande quantité fin septembre.

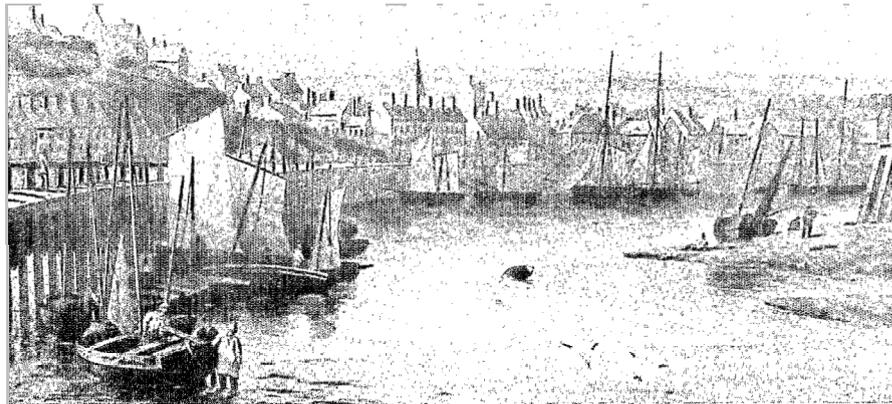
Il n'existe pas de parcs ni de pêcheries construits en pierres ou en clayonnage. Mais les femmes et les enfants installent des filets sur les grèves (1815-1816). Le haut parc, filet maillant pour le hareng,

fixé dans le sable au moyen de pieux de 8 à 10 pieds de hauteur, est disposé en travers du courant de marée. Sa maille fait 3/4 pouce en carré, il est utilisé de mai à juillet. Le bas parc, fixé sur des piquets beaucoup plus petits, ne s'élève qu'à 18 pouces au-dessus du sable. Il forme un arc de cercle dont l'ouverture est tournée vers la terre. Utilisé en toutes saisons, il sert surtout en août et septembre pour la pêche du poisson blanc. Sa maille fait 5/4 pouce au carré. La cabotière a la même maille et est orientée de la même façon. Mais le haut du filet est soutenu par des flotteurs et le bas est retenu par des bouchons de paille enfouis dans le sable. On l'utilise de novembre à avril. On se sert aussi de cordes munies de gros hameçons, placées à basse mer sur les grèves, pour capturer le cabillaud, le turbot, la "flotte" (flet). Le grenadier est un filet en forme de bourse à très petite mailles, placé sur un manche de bois, poussé devant soi, utilisé pour pêcher les grenades ou salicoques, (crevettes grises). On ramasse également moules, coques, huîtres et vignots (bigorneaux).

Calais

Le nombre d'inscrits est environ le quart de celui de Dunkerque ; mais il y a à peine moins de marins à pratiquer la pêche côtière. Et pourtant les liaisons avec l'Angleterre et le lamanage sont, jusqu'en 1821 au moins, des activités plus attrayantes que la pêche. En 1817, les marins justifient leur choix sous prétexte que la pêche est infructueuse, notamment à cause de la quantité d'épaves qui encombrant le détroit et détruisent les filets. Le Commissaire des Classes n'est pas convaincu, il accuse la paresse des hommes et propose des mesures énergiques, telles que réserver le lamanage aux hommes âgés ou aux infirmes, afin de contraindre les marins valides à choisir le commerce ou la pêche ! Les résultats s'améliorent après 1823, mais 10 ans plus tard les marins de Calais préfèrent encore travailler au lamanage, même sur un port anglais. La pêche est la dernière activité à laquelle ils se livrent, lorsqu'ils ne trouvent plus d'occupation sur le port.

Autrefois, la pêche fraîche était pourtant leur seul moyen d'existence. En 1816, d'automne au printemps on capture le merlan, la limande, le maquereau, la raie grise et la morue ; du printemps à l'été, la raie blanche et la sole. La pêche d'automne au printemps se fait avec des petites cordes ou des folles ; du printemps à l'été on utilise des manets et l'été de grosses cordes. Il n'existe pas de parcs ni de pêcheries et les quelques



Boulogne : l'entrée du port.

Photo Musée de la Marine (Paris)

filets tendus depuis la rive sont d'un rendement presque nul.

Les revenus tirés de la pêche au hareng sont encore plus faibles qu'à Dunkerque, alors qu'au 18^e siècle c'était une activité fructueuse. Au cours des années 20, deux navires seulement sont armés pour les 2^e et 3^e époques (3). En 1830, une association se crée pour développer la pêche du hareng, mais elle est abandonnée peu après, faute de succès. Le hareng ne rapporte que 10 à 20 % des ressources côtières. Les armements haringiers ne se développent qu'à la fin de la période : huit bâtiments en 1835, une quinzaine, entre 1837 et 1839, qui participent aux campagnes lointaines. Autre signe de renouveau, deux puis cinq morutiers sont armés en 1832 et 1835.

Boulogne

La pêche est la ressource la plus régulière et la plus importante des marins boulonnais et de la population des côtes de ce pays (1815). Le nombre de pêcheurs, supérieur à celui des inscrits, témoigne de l'attraction qu'exerce Boulogne sur les marins d'autres quartiers. Le produit total de la pêche côtière et le revenu par homme embarqué (fig. 1 et 5) viennent en deuxième place dans l'arrondissement, après Dieppe. Les bateaux sont d'un tonnage assez important (17 tonneaux en moyenne), qui s'accroît en 1819, à l'occasion de nouvelles constructions. Ces bâtiments plus forts ont de meilleurs rendements. La grande pêche se développe un peu à la fin de la période : 3 morutiers sont armés en 1831, 11 en 1835.

En 1815, la petite pêche occupe 140 bateaux de 2 à 20 tonneaux montés par 1057 hommes, novices et mousses. Ils capturent merlan, turbot, raie, congre,

élingue, morue, sole, plie ou carrelet, limande, flétan, en utilisant folles, "traillies" (aujourd'hui "trall", de l'anglais trawl) chalut ou "cauche" et réalisent le quart du produit des pêches côtières. Quatre-vingt-huit bateaux du même tonnage et 920 personnes pêchent le maquereau avec des manets pour un gain analogue.

La même année, le hareng mobilise 75 bateaux plus gros, de 12 à 20 tonneaux. Les 690 hommes, 110 novices et 210 mousses qui s'y emploient utilisent la seine ou le "rouet" (role) et réalisent 48 % du revenu du quartier. Cette activité progresse régulièrement. Entre 1821 et 1823, environ 1300 hommes, embarqués sur une centaine de navires, d'un déplacement total de 2300 tonneaux, recherchent le hareng. Leur production est alors réalisée presque entièrement pendant l'automne. En 1822, le produit des pêches, inférieur à celui des années précédentes, est jugé à peine supérieur à celui du hareng dans les années abondantes (Anonyme, 1824). En 1824, après un mois d'octobre médiocre, les résultats de novembre sont très encourageants. Le last (*) de hareng se vend de 470 à 500 F (ibid.). Au cours de

(*) le lest ou last représente 12 barils de harengs salés ou 10 "milliers" de harengs frais. Un baril repaqué (dont le hareng est resalé et redistribué en barils dans des ateliers à terre) contient 130 kg net de poisson. Un "millier" est constitué de 10 "cents" de harengs. Le "cent" valant 120 ou 105 harengs selon qu'il est pris au grand ou au petit compte. A raison de 7 poissons par kg, 1 lest vaut entre 1,5 et 1,7 t selon qu'il s'agit de hareng salé ou frais et selon le type de

Dardel (1941 b).

l'hiver 1829-1830, exceptionnellement rigoureux, on capture "une quantité étonnante de soles, chassées des mers du nord par les gelées". Début février, un bateau débarque 4 lasts de harengs pleins, "chose inouïe à cette époque de l'année" où le frai est habituellement terminé depuis longtemps. Plusieurs bateaux arment pour recommencer cette pêche (Anonyme, 1830). Pendant la dernière décennie, les armements haren-guiers se développent rapidement : 103 bâtiments en 1833, 195 en 1835, 256 en 1839. Le tonnage passe de 2600 à 5600 tx et le nombre d'hommes embarqués de 1200 à 2400 (3). Les Boulonnais participent aux trois campagnes annuelles. Une centaine d'ateliers préparent des salaisons au début des années 20, mais il n'y en a plus que 46 en 1841. La production, considérable, passe de 9000 barils en 1821 à 34500 en 1837, puis retombe à 17500 barils en 1841 (3).

L'ensemble des produits halieutiques s'accroît au cours des dernières années ; la proportion du poisson frais augmente par rapport à celle du maquereau, la part du hareng reste assez constante (fig. 3).

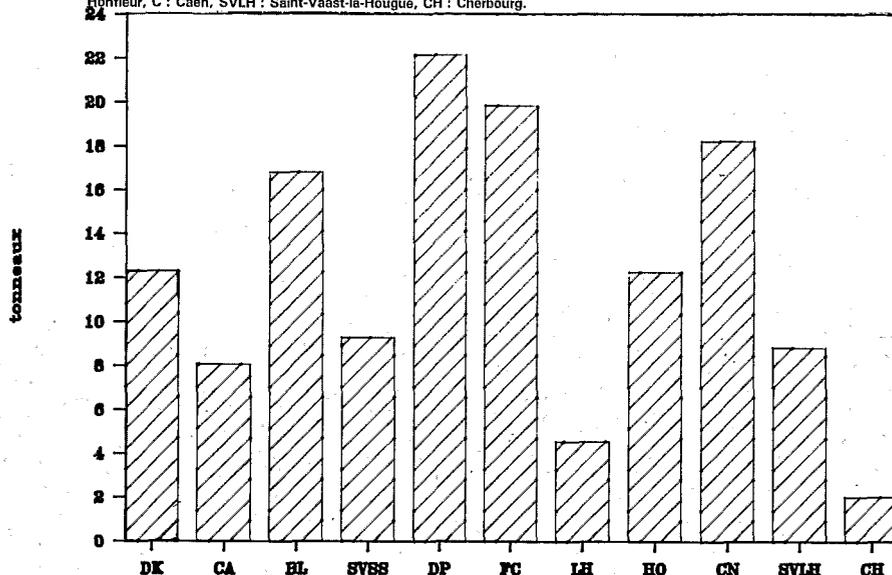
Il n'y a ni parc ni pêcheries, mais beaucoup de riverains, vieillards, femmes et enfants tendent des filets au rivage et y trouvent un certain bénéfice (1816). La répartition des terrains où ils tendent se fait tous les ans par les agents de la marine et la police y est maintenue par eux de façon convenable. "Les pêches y sont abondantes ce qui diminue les privations de la population côtière" (1817), mais ces activités ne profitent pas à l'Inscription Maritime ! Dès 1817, les rédacteurs des Mémoires craignent que cette nouvelle prospérité ne décroisse si on ne prend des mesures convenables : limiter la pêche au hareng, par précaution contre les salaisons défectueuses et réprimer l'usage des filets destructeurs du frai (traille et collerets). Ce dernier est une petite senne, traînée par les pêcheurs à pied.

Saint-Valery-sur-Somme

Ce quartier contribue pour moins de 4 % au produit de l'arrondissement ; le gain par marin embarqué n'est d'ailleurs pas très élevé (fig. 4 et 5). La baie de Somme est peu profonde et la flottille compte surtout des bateaux de faible tonnage. En 1815, on compte 30 embarcations non pontées, jaugeant de 0.4 à 8 tonneaux, ainsi que 12 bâtiments pontés de 20 à 25 tonneaux. En 1834, la composition de la flottille pêchant le hareng est presque identique. En dépit du faible déplacement des bateaux, les armements pour la pêche du hareng, du maquereau et du poisson frais, sont régu-

Tonnage moyen des bateaux

Fig. 2 : DK : Dunkerque, CA : Calais, BL : Boulogne, SVSS : Saint-Valéry-sur-Somme, DP : Dieppe, FC : Fécamp, LH : Le Havre, HO : Honfleur, C : Caen, SVLH : Saint-Vaast-la-Hougue, CH : Cherbourg.



liers. Le produit s'accroît grâce à de nouvelles constructions qui finissent par drainer des marins extérieurs au quartier, mais il faut attendre 1835 pour dépasser en valeur la production de 1814. Les armateurs s'intéressent aussi à la morue, un navire est envoyé à Terre-Neuve en 1835 ; l'année suivante, plusieurs appareillent pour l'Amérique et l'Islande.

Les marins de Cayeux, Berck, Merlimont pêchent raie, turbot, barbue, sole, merlan et carlet (carrelet) sur tout le littoral du quartier et en toutes saisons, avec des lignes, des cordes et divers filets : chaus-ses, dreige, folle, chalut, cauche ou traille. Les bateaux de Cayeux recherchent le maquereau de fin mai à juillet, entre Dieppe et Calais, avec des mannets et des lignes. Puis ils exploitent le hareng du début octobre à la fin de janvier.

L'essentiel des captures de hareng se fait durant la seconde époque, sur les côtes de Yarmouth à North Foreland et sous les falaises du Tréport. Il n'y pas d'ateliers de salaisons et le hareng est débarqué à Calais, Boulogne, Berck, Le Tréport ou Dieppe. Ceci n'empêche pas une progression des armements qui passent de 8 navires et 300 tonneaux en 1822 à 48 bâtiments déplaçant 700 tonneaux, en 1835 ; les équipages augmentent simultanément de 150 à 514 hommes (3).

La baie de la Somme "était autrefois très poissonneuse". Mais, en 1817, la pêche y est devenue nulle car les sables qui s'y amoncelaient depuis 3 ou 4 ans ont comblé les bâches dans lesquelles se retiraient les poissons à basse mer. On attribue ce changement à la stabilité du cours de la Somme près du Crotoy. D'autre part, la canalisation paraît avoir augmenté l'alluvionnement. On a remarqué que

"lorsque La rivière changeait de cours, la baie présentait un grand avantage pour la pêche". Le rapport de la pêche en rivière (*) est présenté de façon distincte d'abord, puis est assimilé au revenu général.

Le produit des parcs et pêcheries est en moyenne de 19000 F. Il y a 8 hauts et bas parcs sur le territoire des communes de Mers et Ault, en 1816. Les uns sont établis au moyen de pieux reliés par un clayonnage, les autres sont construits en pierres sèches, sans liaisons. D'autres pêcheries, sous le nom de parcs de perches et de filets, sont situés sur les autres plages, à l'embouchure et à l'intérieur des rivières de Somme, d'Authie et de Canche. Ces pêcheries ont, elles aussi, des rendements variables. C'est également en 1817 que le revenu est le plus bas.

Le Commissaire des Classes en tient pour responsable l'usage des filets nuisibles et l'insouciance des pêcheurs à cet égard. Le colleret capture en février, mars et avril, "quantité de jeunes poissons dont on ne peut rien tirer, qui sont rejetés et s'amoncèlent sur le rivage". Le chalut, cauche ou traille, auquel est adapté une très longue pièce de bois chargée de fer aux extrémités, est accusé de "détruire les pâturages maritimes et le frai". Le chalut arrache également lignes et hameçons et "risque de contraindre certains pêcheurs à abandonner ce moyen d'existence". En 1823, on attribue une amélioration de toutes les pêches, pélagiques, démersales et même de la pêche à pied, à l'interdiction du chalut.

(*) Entre 1817 et 1822, il se situe entre 4000 et 26000 francs.

Dieppe

C'était le premier port de pêche du royaume au 18^e siècle, notamment pour le hareng (Dardel, 1941 b). C'est encore le principal lieu de débarquement, à la fin du 1^{er} Empire. Mais il perd sa prééminence dans la pêche côtière, en 1831 au profit de Fécamp, puis de Boulogne l'année suivante. En moyenne, c'est le quartier qui arme le plus fort tonnage (fig. 4). Ses bâtiments sont les plus gros de l'arrondissement ; le revenu/homme embarqué est aussi le plus élevé. Cette prospérité, tant qu'elle dure, attire sur ses navires des marins étrangers au quartier. Mais, au cours de la période étudiée, le nombre de bateaux armés à la pêche côtière et les revenus qui y sont liés chutent de façon spectaculaire. Une reconversion semble s'opérer au profit des pêches hauturières : 15 morutiers apparaissent en 1815, 60 en 1835.

Tous les métiers se pratiquent à Dieppe. Les embarcations les plus petites capturent toute l'année raie, turbot, sole, limande, carrelet avec des folles. A certaines époques, on améliore les rendements en utilisant lignes de fond, dreiges, chasses ou chalut. Ce dernier engin est, ici aussi, accusé de nuire au recrutement de diverses espèces. En 1816, de grandes quantités de merlans sont débarquées par les marins du Collet (faubourg de Dieppe). Les mises à terre de poisson frais donnent d'excellents rapports entre 1819 et 1829. Elles n'ont jamais été aussi productives depuis 50 ans et constituent de la moitié aux deux tiers du produit de la pêche côtière. Par contre elle

s'effondrent au cours des années suivantes. Le Tréport contribue aux ressources du quartier pour 1/7, en 1816.

La pêche au hareng se pratique du début septembre au 15 janvier, avec des rets, applets ou seines. Le Commissaire des Classes note en 1816 qu'"elle attire (sur les côtes du quartier) un grand nombre de barques des ports du sud, jusqu'à Caen". Mais les premières années sont marquées par de très mauvais rendements. Le passage du hareng sur les côtes est trop bref. Les Mémoires de 1817 signalent : "Depuis environ 2 ans le hareng semble avoir changé la direction qu'il suivait depuis des temps immémoriaux. Au lieu de s'étendre de la côte du sud jusqu'à l'approche de Caen, à peine dépassé les parages de Dieppe, il remonte en pleine mer et se dirige vers les côtes de l'Angleterre. Au lieu de s'arrêter à l'embouchure de la Seine, il prolonge sa course jusqu'à Cherbourg". C'est le début d'une période difficile pour la pêche du hareng et les pêcheurs vont le chercher sur les côtes étrangères, quitte à l'acheter, au mépris des règlements. Ce changement des habitudes migratoires du hareng coïncide avec le début du déclin du grand port normand, au profit de Boulogne. Dès 1818, beaucoup de marins s'orientent vers la navigation au long-cours. En 1822, certains indices laissent espérer que "le hareng semble avoir repris son ancienne habitude de séjourner à la côte de France" (3). Il se porte en abondance dans la Manche, particulièrement sur le littoral français. Cette année il reste pendant plusieurs marées, alors que les années précédentes il ne faisait que passer.

Le nombre de harenguiers passe de 62 en 1821, à 101 et 137 en 1822 et 1824 et tombe à 70 en 1834. 836 hommes sont inscrits sur les rôles en 1821, 1933 en 1824 mais seulement 907 en 1835. La production s'améliore entre 1821 et 1822 (9545 et 15865 barils de salaisons), mais elle s'effondre d'abord en 1824-25 (7629 barils), puis après 1831 (fig. 3).

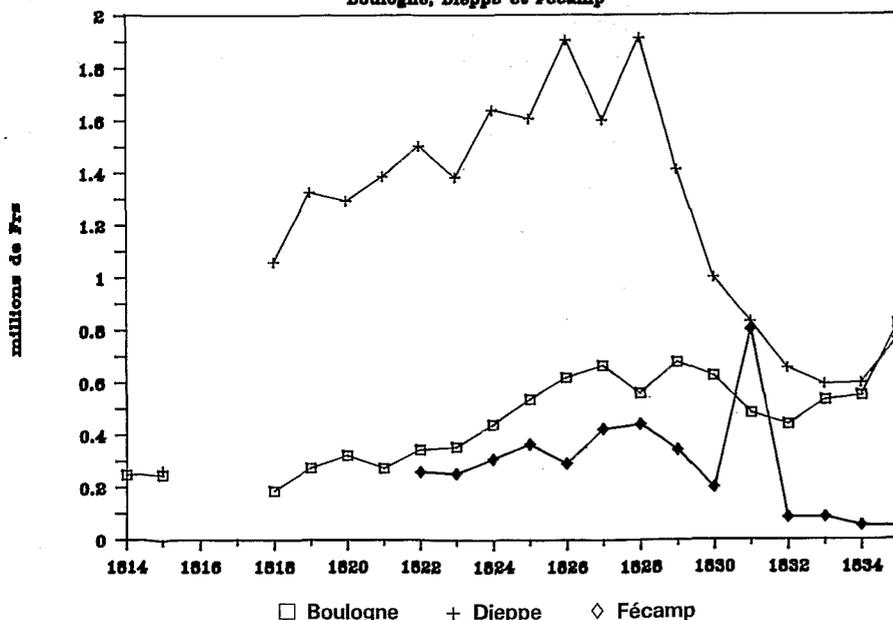
En 1816, les armements pour la pêche au maquereau se font dès février. Les bâtiments emportent 28 à 30 hommes jusqu'en Irlande. Les poissons, capturés avec des mannets, sont préparés (salés) à bord. Les navires effectuent plusieurs voyages "dont les dangers diminuent au fur et à mesure que le maquereau se rapproche des côtes françaises". Cette année, le produit est abondant. Mais en 1826, les grands bateaux ne pratiquent plus cette pêche (fig. 5). Le maquereau n'est plus pêché qu'à la "drive" et aux basses-eaux. En moyenne il représente 17 % des apports de la pêche côtière.

Les marins âgés et infirmes récoltent des huîtres à la Pointe de "Lailly" (d'Ailly), mais on se plaint des abus commis sur ces huîtrières par les barques anglaises. La cueillette des moules, depuis Pourville jusqu'au Tréport, est une ressource précieuse pour les femmes, les vieux et les chômeurs. Elle a lieu entre janvier et avril et de septembre à la fin décembre. Huîtres et moules rapportent 2 246 F en 1816. Le Commissaire des Classes demande un agent pour surveiller ces activités. Il existe en outre 123 parcs et pêcheries, alors que les arrêtés du Conseil de 1726 en limitaient le nombre à 23. Le Commissaire conclut à la nécessité de détruire les établissements construits sans autorisation après 1793 et à ne conserver que ceux "qu'une possession non interrompue pendant une longue suite d'années a converti en une propriété légale, en les assujettissant toutefois à la perception au profit des Invalides de la Marine". Il n'obtient pas satisfaction puisque 10 ans après il y a 238 parcs et pêcheries dont la majeure partie des possesseurs n'ont toujours pas de titre.

Fécamp

C'est, en moyenne, durant les vingt ans étudiés, le troisième port de pêche de l'arrondissement, après Dieppe et Boulogne (fig. 4). Fécamp réalise 65 % de ses pêches côtières sur le hareng. Vient ensuite poisson frais (20 %) et maquereau (14 %). Mais le produit par homme embarqué ne classe Fécamp qu'en cinquième position. Ceci paraît lié à la faible proportion de produits frais, par rapport aux salaisons. Une vingtaine de

Fig. 3
Pêche fraîche
Boulogne, Dieppe et Fécamp



morutiers sont en service, au cours des dernières années.

Ses armements nécessitent des bâtiments importants et des équipages nombreux (20 tx et 11 hommes, en moyenne). Une grande partie des pêcheurs embarqués ne sont d'ailleurs pas inscrits dans le quartier. Le hareng se pêche à la seine de 67 mm de maille en carré, le maquereau au manet de 41 mm de maille et avec des lignes lestées de plombs de 3 à 6 kg. On capture les autres poissons : merlans, congres, morues et autres poissons ronds et plats avec des folles (mailles de 216 mm en carré) et des chaussees. Ces derniers filets ont 5 brasses d'ouverture sur 65 cm de hauteur. Les mailles de l'ouverture jusqu'au 2/3 du filet sont assez larges, celles du 1/3 inférieur au fond du sac n'ont que 34 mm. On utilise aussi de grosses cordes.

Dès 1817, on constate une baisse du revenu des pêches, depuis déjà 3 ans, qui contraint certains marins à abandonner la profession. En 1823, on signale une diminution du nombre de mousses et novices. Les marins détournent leurs enfants de ce métier car, pour pouvoir bénéficier à 60 ans de la demie-solde versée par la Caisse des Invalides, il faudrait pouvoir justifier d'une durée d'embarquement à la petite pêche de 300 mois. Le Commissaire des Classes propose d'assimiler le temps de pêche au hareng et au maquereau, sur des bâtiments de 40 à 72 tx, à du petit cabotage, afin de permettre aux pêcheurs d'atteindre leur durée minimale de navigation. Cette attention à des problèmes humains se double de considérations économiques : encourager les pêches au hareng et au maquereau.

Entre 1818 et 1820, les 9/10 des prises sont réalisés sur la côte d'Angleterre, des Sorlingues jusqu'à Yarmouth. En 1821, un millier d'hommes pêchent le hareng à bord de 55 navires, d'une capacité de 2184 tonneaux (3). L'éloignement des bancs conduit à un allongement des campagnes, ce qui grève d'autant les bénéficiaires. La diminution du produit des pêches se poursuit jusqu'en 1822, celle du nombre des inscrits jusqu'en 1824. Puis les armements pour le hareng vont s'accroître jusqu'en 1835 ; 72 bâtiments, de 4 355 tx de port, emploient 1 540 hommes. Par la suite le nombre de navires harengiers se réduit, ils ne sont plus que 54 en 1840. L'industrie des salaisons est très active. Environ 70 ateliers préparent un peu moins de 10 000 barils en 1821 et 46 000 en 1837 (3). Au cours des années suivantes ce nombre chute de moitié.

La disparition du hareng en Manche incite les armateurs à lancer des expéditions

plus lointaines. Ils arment pour le hareng d'Écosse, au cours des années 30 et reprennent la pêche du maquereau qu'ils pratiquaient en Irlande avant la Révolution et qui, depuis plus de 20 ans, n'avait pas eu lieu hors de la Manche (Bellet, 1896). La construction de bateaux plus grands, permettant la salaison à-bord, autorise une extension des zones de pêche et contribue au redressement qui se produit en 1825. Les Mémoires ne disent pas pour quelle part le hareng acheté frauduleusement à Portsmouth ou au Texel entre dans ce relèvement. En 1825, on minimise l'importance de cette contrebande en signalant que le hareng acheté à l'étranger arrive souvent en mauvais état. Il y a des plaintes, mais elles ne sont pas prouvées. Cependant en 1830, 2 000 barils de harengs sont débarqués par des bâtiments de Caen, Boulogne et Calais. Ce poisson, peut-être acheté sur la côte nord de l'Angleterre, nuit à la vente des hareng, maquereau et morue fécampois. On attribue, en partie, à cette circonstance la chute de plusieurs maisons de commerce de cette ville.

Il existe 112 parcs doubles, c'est-à-dire 224 hauts et bas parcs, formés de gaulles enfoncées dans le sable et garnies de filets qui ont servi à la pêche au hareng. Le Commissaire des Classes accuse le trop grand nombre de ces parcs de porter préjudice à la pêche, ce qui contraindrait les marins à chercher le poisson près des côtes anglaises. En 1826, il existe encore 98 parcs et pêcheries. Ici encore, on reproche à ces parcs de rapporter à des individus étrangers à la Marine.

On fabrique de la soude à partir du varech, ramassé entre juin et octobre, malgré la défense qui en avait été faite en 1731. Et l'on craint que "dépouillées dès le commencement de la belle saison de cette herbe de mer si précieuse pour la conservation du frai, les côtes de ce quartier n'offrent plus d'asile ni d'aliment aux poissons de toutes les espèces qui s'y trouvaient autrefois". On en voit la preuve dans le passage très rapide du hareng ; en 1817 il n'apparaît que 48 heures.

Fin février 1834, un banc d'huîtres est découvert à une demie-lieu de Saint-Valéry en Caux. Il s'étend sur 3 lieues, pour une largeur d'un mille et 6 à 7 pieds d'épaisseur. Cette huître est exploitée, quand le temps le permet, par 20 à 80 bateaux anglais de 15 à 40 tx qui enlèvent journalièrement 800 à 1 200 milliers d'huîtres qu'ils portent en grande partie à Dieppe où elles sont triées, puis transbordées sur de plus grands bateaux qui les portent en Angleterre. Il n'y a pas eu plus de 6 bateaux français de 2 à 25 tx à participer à cette exploitation. Leur produit n'atteint que 3 420 francs. C'est néanmoins une "ressource précieuse pour la malheureuse population maritime de ce quartier". La disproportion entre l'exploitation qu'en font les Anglais et les Français fait demander qu'un règlement détermine quel nombre égal de bateaux français et anglais doit être admis sur le banc. On craint que les Anglais ne détruisent la ressource, d'autant plus que ces derniers ne se privent pas de jeter leur lest sur le banc lui-même.

Fig. 3

Pêches de maquereau

Boulogne, Dieppe et Fécamp

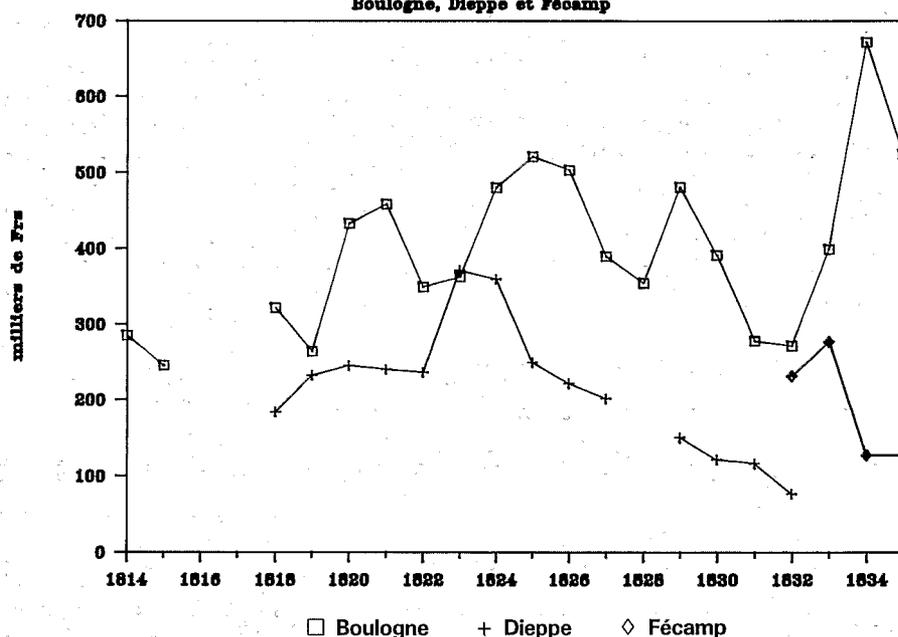
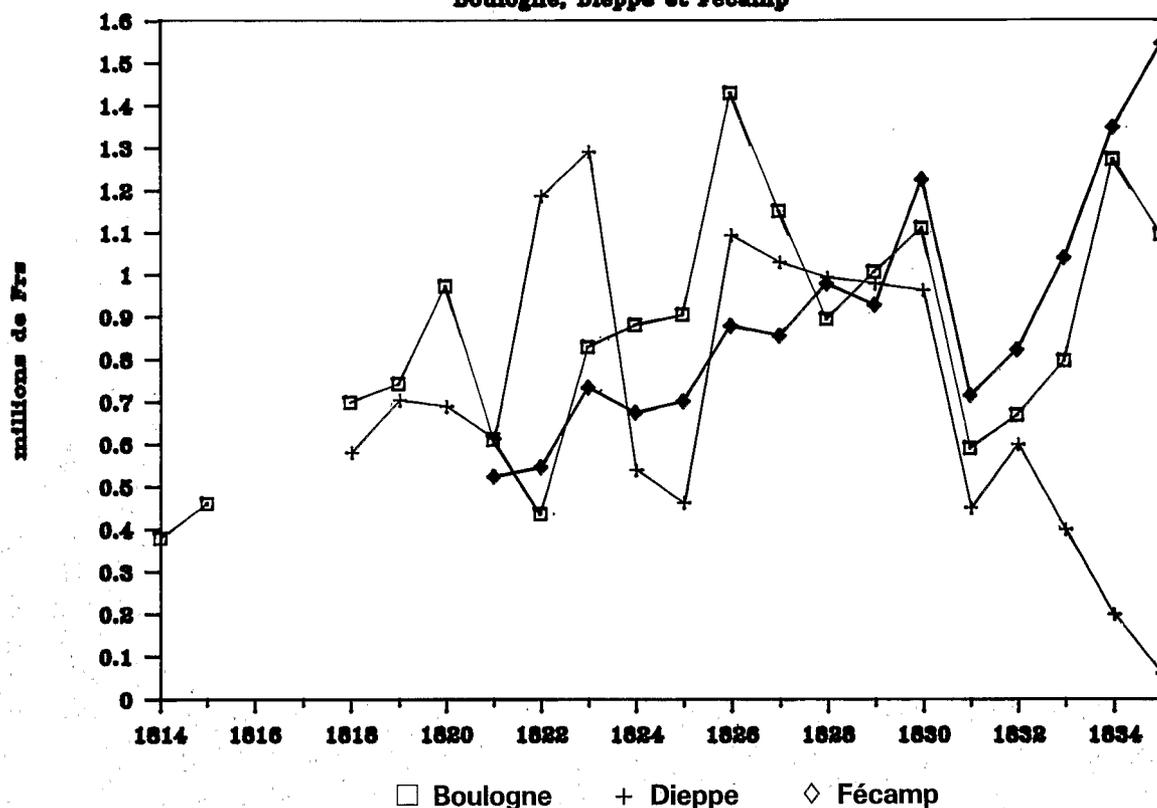


Fig. 3

Pêches de hareng

Boulogne, Dieppe et Fécamp



□ Boulogne + Dieppe ◇ Fécamp

Le Havre

Les revenus qu'apportent petit et grand cabotage, long-cours, pilotage et grande pêche (24 baleiniers en 1831, une quarantaine en 1835), armement, chargement et déchargement des navires, détournent les marins de ce quartier de la pêche côtière. Ils sont un peu moins de 200 en 1814 et seulement 19 en 1830 à pêcher près des côtes. Ce sont, notamment, des vieux, sur de petits bateaux (4,6 tx en moyenne) ; cette activité n'est pour eux qu'un appoint. Le Préfet de la Seine-Inférieure écrivait en l'an IX (3) : "Le Havre, adonné tout entier à son commerce à la côte de Guinée et aux Antilles dédaignait les pêches. C'est seulement depuis deux ans qu'il a été contraint par la misère de reprendre ce genre d'industrie". Mais, avec le retour de la paix, la navigation hauturière ou les travaux sur le port sont d'un meilleur rapport : ils dispensent de toute avance de capitaux et ce sont des activités moins pénibles.

En 1816 on signale, devant Le Havre, les mêmes types de pêche qu'à Fécamp, notamment au hareng et au maquereau, mais réalisées par des bateaux d'autres quartiers. Cette année, ce sont 128 bateaux et 1 556 hommes qui viennent pêcher dans les eaux du quartier pendant la saison du hareng (décembre-janvier), puis du maquereau. En 1817 le hareng ne paraît que 24 heures aux abords du Havre. Il disparaît de l'embouchure de la Seine jusqu'en 1819 ; par la suite il n'y aura plus d'armement spécial

pour cette pêche. L'approvisionnement en poisson frais de la population n'est plus assuré, après 1820, par les seuls bateaux du quartier. Les débarquements des bateaux des quartiers voisins équivalent 10 ou 20 fois la production locale.

Il y a 25 parcs et pêcheries avec des filets sédentaires (folles ou traux) en 1816, leur produit est faible, mais dix ans plus tard, leur nombre s'élève à 423.

Rouen

Les pêches, dans le cours inférieur de la Seine, ne sont pas assujetties au même régime que sur les côtes. Elles sont affermées depuis 1802 et donc placées sous la surveillance de l'administration des Eaux et Forêts. Le Commissaire des Classes demande, dans l'intérêt des marins, qu'il soit mis fin à ce système et que la pêche soit déclarée libre dans les limites soumises au régime de l'Inscription Maritime. Il sait que les marins inscrits ne se livrent pas à cette pêche car ils ne peuvent le faire pour leur propre compte et que leur bénéfice serait trop faible s'ils le faisaient pour un adjudicataire. En 1817, 200 à 250 vieillards, agriculteurs et femmes pratiquent cette pêche à partir de 150 à 180 bateaux. Le produit de ce fermage, qui s'étend sur 180 km de Quillebœuf jusqu'au Pont de l'Arche, rapporte 13 700 F au Trésor Royal jusqu'en 1821. Il s'élève à 23 400 en 1822 puis 32 900 F en 1823, pour un produit brut, cette dernière année, de 33 800 F. Le bénéfice pour ceux qui se livrent à cette

pêche est donc minime, certains adjudicataires enregistrent des pertes.

Et pourtant, en 1823, 437 hommes se livrent à cette activité. Ils utilisent 25 bateaux de 7 m, montés par 4 à 5 hommes et 143 bateaux de 3 m, montés par 2 ou 3 hommes. La plupart des cantonnements de pêche sont assujettis à la pêche mobile.

En 1831, un arrêté du Préfet de la Seine-Inférieure rend libre la pêche de Quillebœuf jusqu'à Pont de l'Arche, et les 168 bateaux qui la pratiquent sont pourvus de rôles d'équipage. L'année suivante, l'Administrateur des Eaux et Forêt n'en met pas moins en adjudication le droit de pêche dans les parties du fleuve soumises à la marée. Le conflit entre l'Administrateur des Eaux et Forêts et le Commissaire des Classes remonte jusqu'aux Ministres des Finances et de la Marine et se termine par la confirmation de la suppression du fermage.

Il existe à Rouen une ancienne tradition hauturière. En 1835, les Rouennais arment trois morutiers à Saint-Malo, un seul débarque ses produits à Rouen ; un baleinier est expédié la même année.

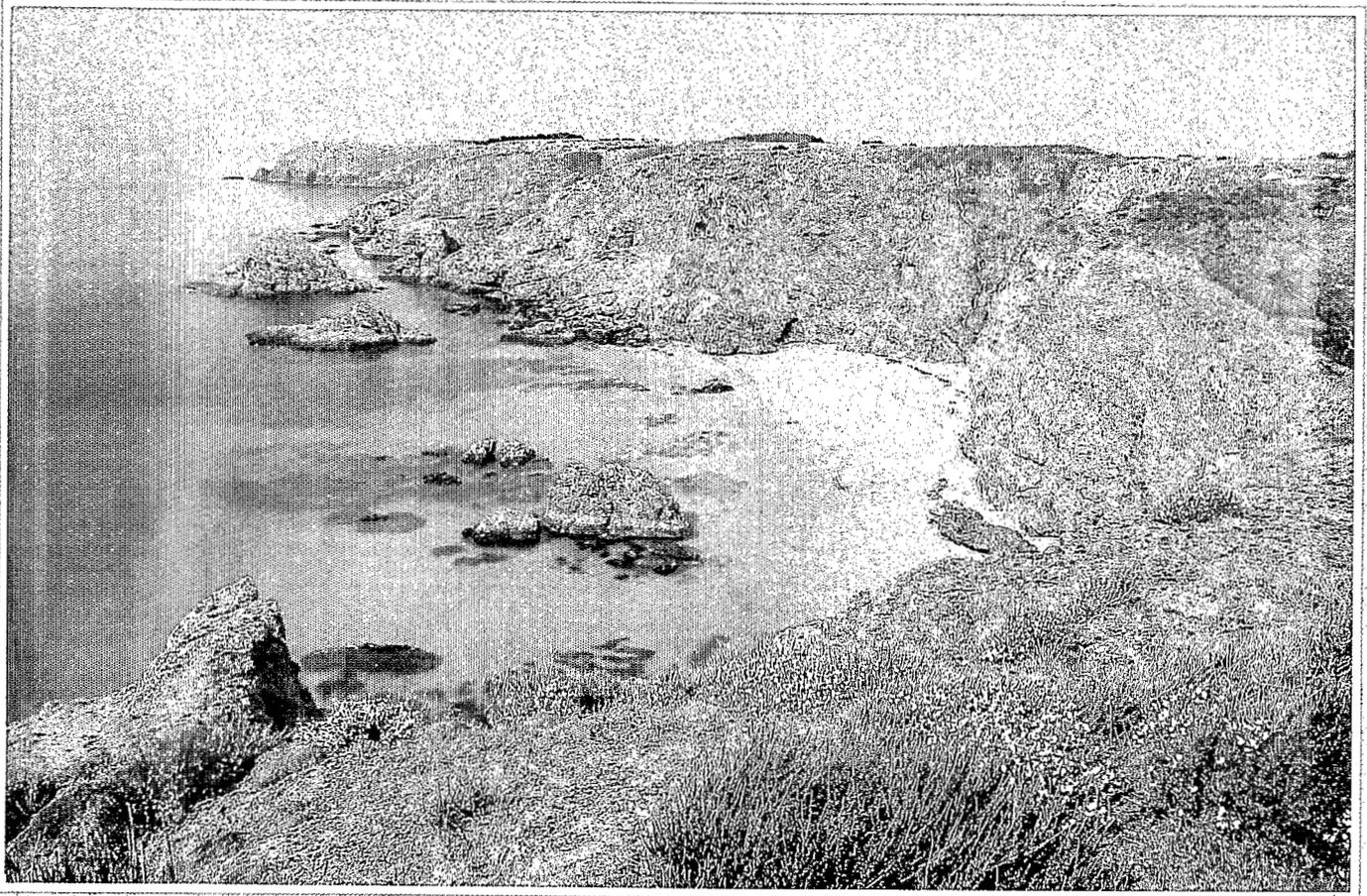
SOURCES

- Archives Nationales, séries Marine
- (1) AN Marine CC5 630
 - (2) AN Marine CC5 131 à 151 bis
 - (3) AN Marine CC5 612
 - (4) AN Marine CC5 613
 - (5) AN Marine CCR 614
 - (6) AN Marine CC5 678

EQUINOXE

N° 27 - JUIN/JUIL. 89

LE MAGAZINE DES RESSOURCES VIVANTES DE LA MER



ENVIRONNEMENT:
modèles de courants en zones côtières

DOSSIER: Japon: la pêche côtière

FILIÈRE: la percée des microalgues:
quelle technologie de culture
et pour quels produits?



B 31172, cv 1

III P12
MEREMER
trimestriel